



Communiqué de presse

Jeudi 4 mars 2021

## CYBER-SECURITE

# SMACL ASSURANCES PUBLIE UN GUIDE DE PREVENTION

SMACL Assurances publie un guide pour prévenir les risques de cybersécurité dans les collectivités territoriales. Intitulé « La prévention des cyber-risques », ce guide d'une trentaine de pages réalisé avec le soutien de l'Association des ingénieurs territoriaux de France et du CNPP Cybersecurity, est disponible en téléchargement sur [smacl.fr](https://smacl.fr). Alors que la transition numérique favorise le développement de nouveaux services numériques pour les usagers, elle fait également naître de nouveaux risques. Ces risques sont devenus une réalité pour de nombreuses collectivités, et bien que complexes à appréhender, ils nécessitent l'attention de tous les agents de la collectivité. Le guide produit par SMACL Assurances entend ainsi accompagner les élus et les décideurs des collectivités territoriales dans la compréhension technique de ce sujet et de ses enjeux.

Le guide insiste d'abord sur un constat. Ainsi, de la même manière que les employeurs publics locaux préviennent les risques psychosociaux ou les risques routiers encourus par leurs agents dans le cadre de l'exercice de leur mission, il est important de construire un plan de prévention des risques liés à la cybersécurité. Pour accompagner cette démarche, le guide s'appuie sur trois piliers : organisationnel, technique et humain.

Les mesures organisationnelles de prévention visent tout d'abord à définir un programme adapté de gouvernance de la sécurité informatique au sein de la collectivité. Ainsi, toutes les vulnérabilités devront faire l'objet de mesures correctives. Ce programme permet également de définir et de répartir les responsabilités concernant le maintien des différentes briques du système d'information.

Les mesures techniques de prévention consistent ensuite à choisir, lorsque cela est nécessaire, des solutions réputées robustes ainsi que la mise en œuvre de plusieurs bonnes pratiques. Parmi celles-ci la mise en place d'un système d'archivage électronique pour stocker les informations nécessitant une attention particulière par exemple ; la mise en œuvre d'un système d'authentification numérique pour sécuriser l'accès à des documents partagés par des tiers ; l'organisation régulière d'un audit de son système d'information.



« Au cœur de cette stratégie de prévention, se trouvent la sensibilisation et la formation des agents des collectivités territoriales aux risques encourus et à la réglementation en vigueur. » souligne Olivier Daroux, Responsable Sécurité du Système d'Information de SMACL Assurances.

Au-delà, le guide rappelle qu'il est également essentiel de sensibiliser les usagers en mettant en place un accompagnement éducatif à ces risques. Télécharger le guide [en cliquant ici](#).

Rappelons en effet que « le nombre de cyberattaques par rançongiciels traitées par l'ANSSI a été multiplié par 4 entre 2019 et 2020, passant de 54 à 192 »<sup>1</sup>.

**Contact presse** : Noémie Foort – [noemie.foort@mnt.fr](mailto:noemie.foort@mnt.fr) – 06 37 40 39 79

#### SMACL Assurances

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1er janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)



#### Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques. Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employeurs publics et privés. Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement. Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_VYV](https://www.twitter.com/groupe_VYV)

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) du 18 février 2021.